



## **INSPECTEUR-INSPECTRICE EN URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

### **Service de l'urbanisme**

#### **Poste régulier-temps partiel 25 heures par semaine**

Fondée en 1855, la municipalité du Canton de Lochaber est une municipalité agricole. Canton de Lochaber : c'est l'art de vivre avec la nature. C'est la possibilité de renouer avec les grands espaces!

#### **Description sommaire du poste**

Sous l'autorité du directeur général la personne titulaire de cette fonction effectue les tâches reliées à l'application de la réglementation d'urbanisme.

#### **Principales responsabilités**

Recevoir et analyser les demandes de permis, de certificats requis par la réglementation et les traiter en fonction des différents règlements discrétionnaires tels que des dérogations mineures et des différentes dispositions réglementaires en vigueur applicables à l'environnement.

Émettre les permis ou certificats et en assurer le suivi.

Effectuer des inspections régulières relatives aux permis et certificats émis.

Assurer le suivi pour la conformité et en faire le rapport pour le service de l'évaluation.

Effectuer le suivi des plaintes.

Procéder à diverses enquêtes, analyses et inspections en regard du zonage, des nuisances ou de la construction et en rédige le compte-rendu.

Rédiger et émettre les avis d'infractions et en faire le suivi.

Représenter la municipalité du Canton de Lochaber à la Cour municipale.

Attribuer les numéros civiques et en effectuer la mise à jour.

Rédiger un rapport mensuel de ses activités et le soumettre au directeur général.

Participer à l'élaboration et aux modifications de la réglementation en urbanisme.

Proposer des politiques, des programmes et la réglementation visant la promotion de l'environnement.

Assurer le suivi du programme de contrôle de vidange des systèmes septiques.

Supporter le président du comité consultatif d'urbanisme.

Effectuer des rapports et proposer des recommandations.

Assurer un suivi auprès des citoyens selon les dossiers.

Numériser et classer les dossiers.

### **Qualifications requises**

Détenir un diplôme d'études collégiales en aménagement du territoire, en environnement, en urbanisme ou dans un domaine équivalent.

Posséder deux (2) années d'expérience en matière d'inspections, d'analyses, de recommandations relatives à l'environnement et à l'urbanisme.

Posséder une bonne connaissance des règlements sur la protection du territoire agricole (LPTAA), la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et du règlement Q-2 r.22.

Avoir un permis de conduire classe 5 valide au Québec.

Être autonome, avoir de l'initiative et un bon sens du jugement.

Bonnes habiletés à communiquer verbalement et par écrit.

Habiletés informatiques.

### **Conditions de travail**

34,59 \$/heure

25 heures/semaine

Jours fériés (14), jours de maladie (5) congés familiaux (1 à 3 jours), congé pour proche aidant (35 heures/an)

Formation continue

Activités de reconnaissance des employés

### **Pour postuler**

Les personnes intéressées à postuler sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 20 juillet 2026, 12h00.

Par courriel : [dg@cantonlochaber.ca](mailto:dg@cantonlochaber.ca)

Par courrier : Municipalité du Canton de Lochaber  
a/s Michel Tardif, directeur général  
259, montée du Gore  
Canton de Lochaber (QC) J0X 3B0

---

Municipalité du Canton de Lochaber  
259, montée du Gore  
Canton de Lochaber (Québec) J0X 3B0  
819-985-3291